

PRESENCES AU CONSEIL MUNICIPAL**2020-012-DEL**

L'an deux mille vingt, le onze février, le conseil municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en Séance Publique à la Mairie, sous la présidence de Catherine JULLIEN-BRECHES, Maire de Megève.

Date de convocation	05/02/2020
Nombre de conseillers municipaux en exercice	27
Nombre de conseillers municipaux présents	23

Présences

Catherine JULLIEN-BRECHES, Christophe BOUGAULT-GROSSET, Edith ALLARD, Laurent SOCQUET, Jocelyne CAULT, Patrick PHILIPPE, Frédéric GOIJAT, Nadia ARNOD PRIN, Marika BUCHET, David CERIOLI, Catherine PERRET, Lionel MELLA, Annabelle BACCARA, Samuel MABBOUX, Catherine DJELLOUL, Jean-Pierre CHATELLARD, Katia ARVIN-BEROD, Jean-Michel DEROBERT, Sylviane GROSSET-JANIN, François RUGGERI, Pierrette MORAND, Denis WORMS, Marie-Christine ANSANAY-ALEX

Représentés

François FUGIER (procuration à Jean-Pierre CHATELLARD)
 Micheline CARPANO (procuration à Sylviane GROSSET-JANIN)
 Laurianne TISSOT (procuration à Catherine PERRET)
 Lionel BURILLE (procuration à Marie-Christine ANSANAY-ALEX)

Excusés

.....

Absents

.....

■ ■ ■

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, conformément à l'Article L.2121-15 du Code des Communes.

Catherine PERRET a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Objet

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DES SERVICES RESSOURCES (D.G.A.S.R.) – PÔLE FINANCES ET PROGRAMMATION (F.I.P.R.O.) – APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET PRINCIPAL

Objet**DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DES SERVICES RESSOURCES (D.G.A.S.R.) – PÔLE FINANCES ET PROGRAMMATION (F.I.P.R.O.) – APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET PRINCIPAL****Rapporteur****Monsieur Frédéric GOUJAT****Vu** les articles L.1612-12 et L.2121-31 du code général des collectivités territoriales ;**Vu** l'avis favorable de la commission finances en date du 3 février 2020 ;**Vu** la Note brève et synthétique budget principal et budgets annexes.**Exposé**

En application de l'article L. 1612-12 du code général des collectivités territoriales, l'arrêté des comptes de la commune est constitué par le vote du conseil municipal sur le compte administratif présenté par le maire après transmission, au plus tard le 1er juin de l'année suivant l'exercice, du compte de gestion établi par le comptable de la collectivité territoriale. Le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice. Le compte de gestion est soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut en constater ainsi la stricte concordance avec le compte administratif établi par l'ordonnateur.

Le compte administratif est dressé par l'ordonnateur de la commune, en l'occurrence, le Maire, Madame Catherine JULLIEN-BRECHES.

Les mouvements et résultats du compte administratif 2019 du budget principal peuvent être synthétisés comme suit :

	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Réalisations	32 062 211,98 €	33 888 251,98 €	10 499 517,76 €	9 023 224,82 €	42 561 729,74 €	42 911 476,80 €
Résultat de l'exercice		1 826 040,00 €		- 1 476 292,94 €		349 747,06 €
<i>Excédent / Déficit antérieur reporté</i>		<i>6 107 362,00 €</i>		<i>4 141 421,23 €</i>		<i>10 248 783,23 €</i>
Résultat de clôture		7 933 402,00 €		2 665 128,29 €		10 598 530,29 €

Le compte administratif 2019 Budget principal a été envoyé aux membres du conseil municipal par voie dématérialisée. Il est également consultable auprès du secrétariat général.

Annexe

Note brève et synthétique

Proposition

Le conseil municipal, l'exposé du rapporteur entendu, est invité à,

1. **CONSTATER** la concordance des écritures entre le compte de gestion du Trésorier et le compte administratif de l'ordonnateur,
2. **APPROUVER** le compte administratif 2019 budget principal sans réserve ni observation.

Intervention

Monsieur Frédéric GOUJAT fait la présentation de la note brève et synthétique annexée à la présente.

Amendement

Adoption

Madame le Maire quitte la salle avant la présentation de cette délibération, elle ne prendra pas part au vote.

Conseillers Présents : 22

Procurations : 4

Ayant voté pour : 26

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenu : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, à Megève.
Pour extrait conforme,

Certifiée exécutoire en vertu de la réception de la présente en Sous-Préfecture par télétransmission le 19 février 2020 et de sa publication par affichage à la porte de la Mairie, le 19 février 2020.

Le Maire,

Catherine JULLIEN-BRECHES





CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2020

Budget Principal Approbation du compte administratif

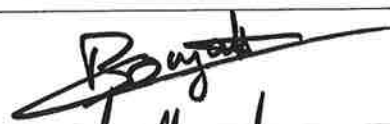
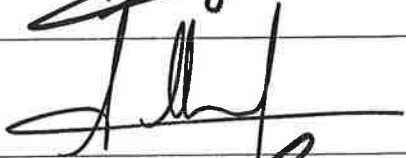
ARRETE – SIGNATURES

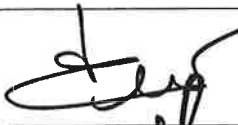
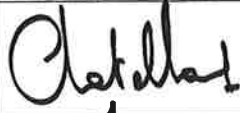
Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 22
 Nombre de suffrages exprimés : 26

VOTES : Pour : 26
 Contre : 0
 Abstention : 0

Présentée par Monsieur Frédéric GOUJAT et délibérée par le Conseil Municipal réuni en session, à Megève, le 11 février 2020.

Les membres du Conseil Municipal,

Membres du Conseil Municipal	Signatures
Catherine JULLIEN-BRECHES	
Christophe BOUGAULT-GROSSET	
Edith ALLARD	
Laurent SOCQUET	
Jocelyne CAULT	
Patrick PHILIPPE	
Frédéric GOUJAT	

Nadia ARNOD PRIN	
Marika BUCHET	
Catherine PERRET	
David GERIOLI	
Lionel MELLA	
Annabelle BACCARA	
François FUGIER (procuration à Jean-Pierre CHATELLARD)	
Laurianne TISSOT (procuration à Catherine PERRET)	
Samuel MABBOUX	
Catherine DJELLOUL	
Jean-Pierre CHATELLARD	
Jean-Michel DEROBERT	
Katia ARVIN-BEROD	
Sylviane GROSSET-JANIN	
François RUGGERI	
Pierrette MORAND	

Lionel BURILLE (Procuration à Marie-Christine ANSANAY-ALEX)	
Micheline CARPANO (procuration à Sylviane GROSSET-JANIN)	
Denis WORMS	
Marie-Christine ANSANAY-ALEX	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture, le **1.9.FEV..2020**...et de la Publication le **1.9.FEV..2020**.

A Megève, le ...**1.9.FEV..2020**.....

Le Maire,

Madame Catherine JULLIEN-BRECHES



**Mairie de Megève
1, place de l'Eglise
BP 23
74120 MEGEVE
Tél : 04 50 93 29 29**

**Note brève et synthétique
Compte Administratif 2019
Budget principal et budgets annexes**

I. Propos préliminaires

A. Rappel généraux

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'année à laquelle il se rapporte. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

L'arrêté des comptes est constitué par le vote du conseil municipal sur le compte administratif présenté par le Maire après transmission, au plus tard le 1er juin de l'année suivant l'exercice, du compte de gestion établi par le comptable public. Le compte de gestion et le compte administratif doivent être strictement concordant.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité :

- La section de fonctionnement (gestion des affaires courantes),
- La section d'investissement, qui a vocation à préparer l'avenir.

Afin de permettre d'avoir une vision d'ensemble des comptes de la commune, il est proposé dans la présente note les éléments relatifs aux comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes eau, assainissement, parcs de stationnement, palais et COMEVEN.

B. Eléments de contexte

Le budget doit répondre au mieux aux préoccupations de la population tout en intégrant les contraintes liées au contexte économique, aux orientations du gouvernement dans le cadre du projet de loi de finances : maîtrise de la dépense publique, stabilisation des concours financiers de l'Etat aux collectivités territoriales et réflexion d'ensemble sur les finances locales à l'occasion de la suppression de la taxe d'habitation.

En outre, le budget met en œuvre les objectifs généraux, tournés vers la population permanente et touristique et d'amélioration des services publics, déterminés par l'équipe municipale élue en 2014 ainsi que le plan d'économie, voté par le conseil municipal en 2016, suite aux résultats du contrôle de la chambre régionale des comptes.

Ce contexte économique incertain appelle donc à la prudence dans la constitution des budgets locaux.

C. Généralités

1. Section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel, l'entretien et la consommation de fluide des bâtiments, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, ...), à la valorisation du patrimoine immobilier (loyers notamment), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

2. Section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- En recettes :
 - o Les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement),
 - o Les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple des subventions relatives à des travaux sur un bâtiment public, à la réfection du réseau d'éclairage public...),
 - o Le FCTVA. Le FCTVA est une compensation de l'Etat à la commune, à un taux forfaitaire (16,404%), de la charge de TVA supportée sur les dépenses réelles d'investissement et que la commune ne peut pas récupérer par la voie fiscale.

A cela s'ajoute l'autofinancement que la commune dégage de sa section de fonctionnement.

II. Budget principal

A. Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Atténuations de charges	82 805,92 €	Charges à caractère général	6 727 825,37 €
Produits services	2 460 269,84 €	Charges de personnel	7 751 908,85 €
Impôts et taxes	25 368 004,99 €	Atténuations de produits	1 249 966,00 €
Dotations et participations	2 608 381,08 €	Autres charges de gestion courante	12 119 683,61 €
Autres produits de gestion courante	1 696 485,78 €		
Total des recettes de gestion courante	32 215 947,61 €	Total des dépenses de gestion courante	27 849 383,83 €
Produits financiers	692 941,11 €	Charges financières	720 968,79 €
Produits exceptionnels	246 175,79 €	Charges exceptionnelles	21 550,53 €
Reprise sur amortissements et provision	52 767,28 €	Dotations aux amortissements et aux prov	56 000,00 €
		Dépenses imprévues	
TOTAL des recettes réelles	33 207 831,79 €	TOTAL des dépenses	28 647 903,15 €
Opérations ordre transfert entre sections	680 420,19 €	Virement à la section d'investissement	- €
Opération ordre intérieur de la section	- €	Opération ordre transfert entre sections	3 414 308,83 €
		Opération ordre intérieur de la section	- €
TOTAL des recettes d'ordre	680 420,19 €	TOTAL des dépenses d'ordre	3 414 308,83 €
TOTAL	33 888 251,98 €	TOTAL	32 062 211,98 €

B. Vue d'ensemble de la section d'investissement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Subventions d'investissement	677 007,21 €	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	- €
Emprunts et dettes assimilées	- €	Subventions d'équipement versées	394 682,01 €
Immobilisations incorporelles	- €	Immobilisations corporelles	724 577,80 €
Subventions d'équipement versées	- €	Immobilisations reçues en affectation	3 773 879,80 €
Immobilisations corporelles	- €	Immobilisations en cours	1 922 679,55 €
Immobilisations reçues en affectation	- €	Total des opérations d'équipement	76 871,72 €
Immobilisations en cours	- €		
Total des recettes d'équipements	677 007,21 €	Total des dépenses d'équipement	6 892 690,88 €
Dotations, fonds divers et réserves	2 493 794,37 €	Dotations, fonds divers et réserves	99 638,40 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	- €	Subventions d'investissement	317 733,07 €
Autres subventions invest. Non transf.	- €	Emprunts et dettes assimilées	2 263 526,05 €
Dépôts et cautionnement reçus	7 605,24 €	Compte de liaison: affectation BA	- €
Compte de liaison: affectation BA	- €	Participation et créances rattachées	- €
Participation et créances rattachées	- €	Autres immobilisations financières	200 000,00 €
Autres immobilisations financières	2 385 000,00 €	Dépenses Imprévues	
Produits des cessions d'immo	- €		
Total des recettes financières	4 886 399,61 €	Total des dépenses financières	2 880 897,52 €
TOTAL des recettes réelles	5 563 406,82 €	TOTAL des dépenses réelles	9 773 588,40 €
Virement de la section de fonctionnement		Opération ordre transfert entre sections	680 420,19 €
Opérations ordre transfert entre sections	3 414 308,83 €	Opérations patrimoniales	45 509,17 €
Opérations patrimoniales	45 509,17 €		
TOTAL des recettes d'ordre	3 459 818,00 €	TOTAL des dépenses d'ordre	725 929,36 €
TOTAL	9 023 224,82 €	TOTAL	10 499 517,76 €

C. Eléments de compréhension

1. La masse salariale

Dans un contexte de plus en plus contraint, où des obligations nouvelles pèsent sur les collectivités territoriales, la commune cherche à conforter sa population locale et à dynamiser son tourisme. Cette démarche se traduit par la rénovation des équipements publics (crèches, écoles, établissements sportifs, médiathèque...) et le développement de l'offre touristique et de loisirs en mobilisant le patrimoine immobilier de la commune (hôtel, commerces, restaurant, casino...). La municipalité souhaite, en effet, offrir un service public de qualité tout en maintenant un dynamisme économique fort. Pour y parvenir, tout en maintenant une structure financière solide et pérenne, il est nécessaire d'identifier des économies et des recettes complémentaires.

Les élus et les services ont travaillé de concert à la recherche de marges de manœuvre, une attention particulière a été portée à la politique RH. La direction générale a mis en œuvre le volet RH du plan d'économie afin de répondre à l'objectif indispensable de maîtrise de la masse salariale. Toutefois il convient de veiller au développement, à la modernisation et à l'efficacité de l'organisation des services communaux afin de répondre aux attentes des usagers.

La masse salariale consolidée (budget principal, budgets annexes) s'établit à 13,3M€, en hausse de 1,82% entre 2018 et 2019. La masse salariale est notamment impactée par le niveau de service aux usagers, le GVT, le passage de 10h à 20 heures supplémentaires pouvant être payées par mois. Il convient, en outre, d'anticiper l'effet du dégel des primes en 2020 dont l'impact est estimé à 330K€ (budget consolidé). Ces hausses seront compensées par les efforts déployés pour optimiser la masse salariale et conduira à une stabilisation de ce poste, hors facteurs exogènes

2. Les charges à caractère générale

Les charges à caractère général s'établissent à 6,7M€ en baisse de -0,71% soit 48K€ par rapport au CA 2019. Cette baisse résulte de la réalisation de dépenses de déneigement moindres que celles de 2018. La baisse n'est

toutefois pas aussi forte que celle qui aurait pu être attendue car ce poste souffre de l'augmentation du coût des énergies (électricité, carburant) et des compléments d'acquisition de fleurissement dans le cadre de la 4^{ème} fleur.

3. Les subventions aux budgets annexes

Il est nécessaire de rappeler qu'un abondement du budget général à certains budgets annexes, lorsque les règles financières et comptables le permettent, évite d'augmenter de manière démesurée le coût du service ou permet de réaliser des opérations qu'il convient dans un souci de lisibilité comptable d'individualiser.

Des délibérations spécifiques sont adoptées par le conseil municipal visant la mise en place de ces subventions. Elles sont versées de manière échelonnée en fonction des besoins en trésorerie du budget annexe. Le montant définitif peut être inférieur aux estimations votées afin de correspondre aux besoins réels du budget annexe, des économies réalisées et des recettes générées.

En l'occurrence pour l'année 2019, les subventions versées ont été les suivantes :

En €	CA2017	CA2018	CA2019	Evol CA2018/CA2019
Fonctionnement				
BA PK	367 041,10	150 000,00	200 000,00	33,33%
BA Palais	6 215 942,05	5 729 585,84	5 219 464,63	-8,90%
BA COMEVEN	2 603 929,10	2 350 000,00	3 241 356,88	37,93%
Total	9 186 912,25	8 229 585,84	8 660 821,51	5,24%

4. Les dépenses d'équipement

Les investissements 2019 ont été réalisés à hauteur de 6,4M€.

Les principaux projets d'investissement engagés ou menés à leur terme en 2019 correspondent aux opérations suivantes :

- Enfance (1,4M€) : équipements scolaire et périscolaire, équipements de sécurité, aménagements crèche touristique, rénovation crèche, complément aire de jeux, skate park ;
- Administration générale et services publics (2,2M€) : cinéma le Panoramique, équipements fondation Morand Allard, équipements police municipale et de sécurité publique, acquisition véhicules, licences et logiciels, équipements informatiques, équipements pour le déneigement, bornes de recharge de véhicules électriques, bornes zone piétonne ;
- Voirie et réseaux (4,5M€) : détection de réseaux, inspections d'ouvrages, éclairage (SYANE), concession d'aménagement du Paddock, réfection des ponts, poteaux incendie, fibre optique, éclairage public, travaux et reprise de revêtement route du Coin, Ambroise Martin, du Villard, rue des Tremplins, reprise réseaux secs chemin des Follières, route des Pettoreaux, rue de la Poste, rue Saint François, Chemin du Bandu, route du Faucigny ;
- Patrimoine bâti (331K€) : inspections d'ouvrages, études et démarrage des travaux réfection de la maison de la montagne, études alpage La Butte, réfection appartements, réfection toilettes publics, travaux bâtiment gendarmerie (partie commune) ;
- Biens et équipements culturel (60K€) : entretien chapelles, réfection œuvres d'art, étude création espace culturel ;
- Sport et loisirs (20K€) : réfection terrain de foot, réfection patinoire centrale ;
- Environnement (10K€) : poursuite des opérations de ramassage du plomb ball trap, plantations, outillages espaces verts, 4^{ème} fleur, ONF.

D. Endettement

1. Préambule

Il est nécessaire de rappeler que les dispositions du décret n° 2015-1893 du 29 décembre 2015 modifiant la méthode de calcul des ratios financiers pour les collectivités territoriales et les établissements publics bénéficiaires du fonds de soutien créé par l'article 92 de la loi n° 2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014 doivent être pris en compte aux fins de calcul des ratios relatifs au budget principal de la commune de Megève. Ce décret permet ainsi à ces collectivités, pour le calcul des ratios financiers relatifs à l'endettement, de déduire de l'encours de la dette le montant de l'aide restant à percevoir du fonds de soutien. En l'occurrence, la commune de Megève tient compte, pour le calcul de son montant d'encours à compter du 31 décembre 2015, d'un montant retraité du fonds de soutien alloué à la collectivité s'élevant à 9 701 175,48 €.

La commune tient à préciser que l'endettement important de 2015 correspond à la contrepartie des 20 M€ d'emprunt souscrit dans le cadre de la renégociation de l'emprunt structuré DEXIA et pour lequel il n'a pas été possible d'obtenir un versement du flux en deux fois.

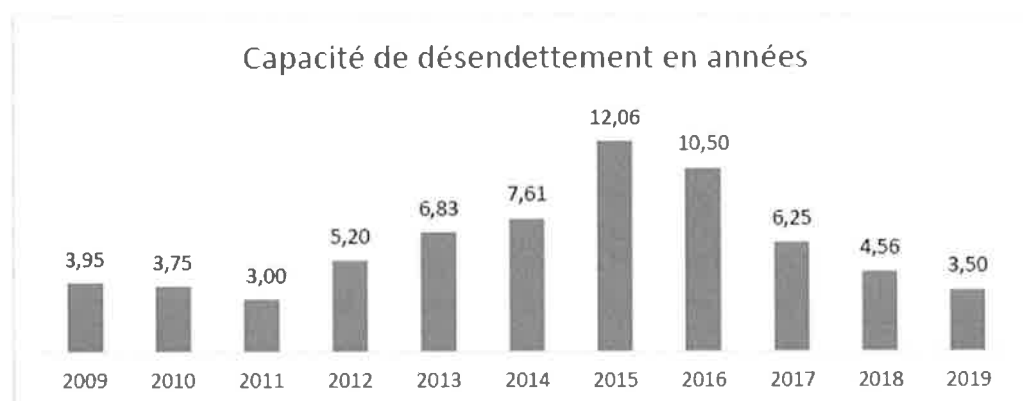
2. Capacité de désendettement

En €	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Endettement du budget principal	31 951 761	34 353 425	52 800 508	50 061 354	19 275 863	17 710 599	16 110 302
+ Endettement du budget annexe de l'eau	4 233 283	4 004 327	3 769 754	3 528 453	3 281 725	3 029 347	2 771 087
+ Endettement du budget annexe de l'assainissement	589 436	509 017	425 730	344 886	261 129	186 000	170 500
+ Endettement du budget annexe des parcs de stationnement	5 865 262	5 516 235	5 157 153	5 813 621	6 383 966	5 930 650	5 466 422
+ Endettement du budget annexe du Palais					27 981 219	26 829 046	25 643 530
= Endettement total (A)	42 639 742	44 383 004	62 153 146	59 748 314	57 183 903	53 685 643	50 161 841
CAF brute consolidée (B)	5 239 412,07	5 485 563,28	6 153 090,82	5 464 170,15	7 056 490,98	7 075 750,02	7 296 207,83
Capacité de désendettement en années (A/B)	8,14	8,09	10,10	10,93	8,10	7,59	6,88

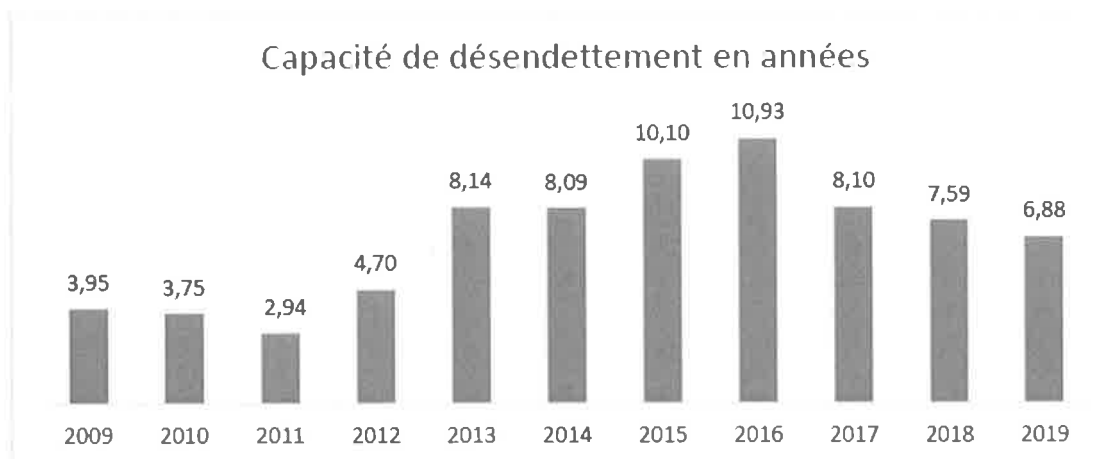
Il est à noter que la CAF Brute consolidée est retraitée des produits des cessions immobilières afin de traduire plus exactement la capacité de désendettement de la commune.

La capacité de désendettement est un ratio de solvabilité qui met en rapport l'épargne brute de la commune et son encours de dette. Elle répond concrètement à la question théorique : en combien d'années la commune amortirait-elle sa dette s'elle y consacrait toute son épargne brute ?

Le budget principal :



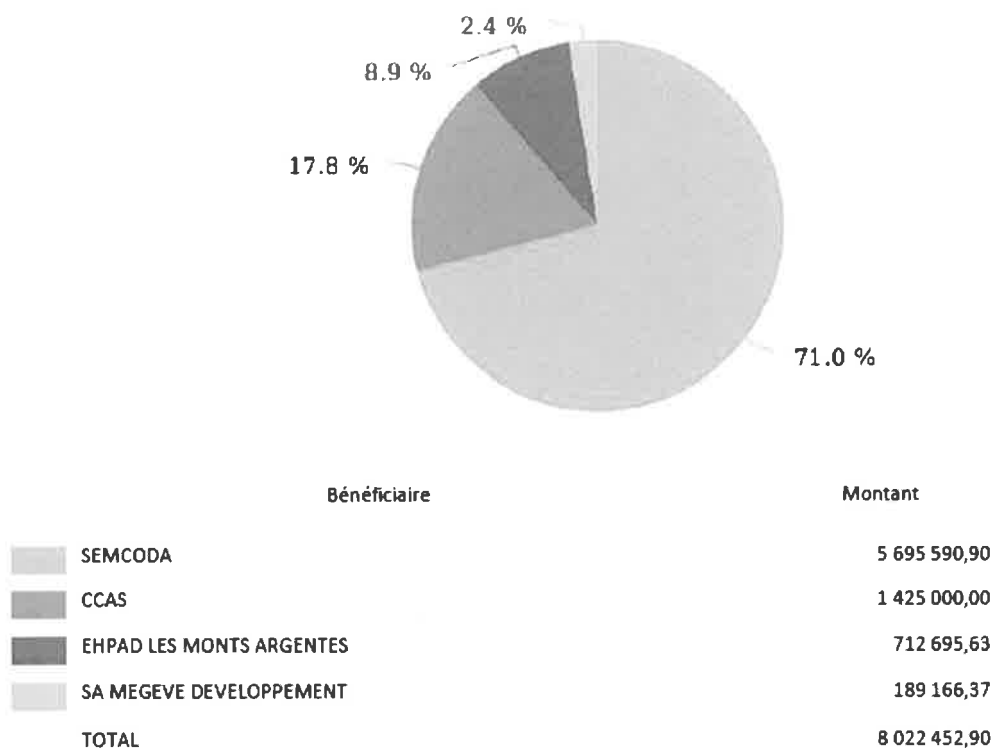
Le budget consolidé :



3. Dette garantie

Les garanties d'emprunt entrent dans la catégorie des engagements hors bilan, parce qu'une collectivité peut accorder sa caution à une personne morale de droit public ou privé pour faciliter la réalisation des opérations d'intérêt public. Le fait de bénéficier d'une garantie d'emprunt facilite l'accès au crédit des bénéficiaires de la garantie ou leur permet de bénéficier d'un taux moindre. La collectivité garante s'engage, en cas de défaillance du débiteur, à assumer l'exécution de l'obligation, ou à payer à sa place les annuités du prêt garanti. La réglementation encadre de manière très stricte les garanties que peuvent apporter les collectivités. Seules les garanties d'emprunts sont autorisées aux collectivités locales. L'octroi de garantie d'emprunt donne lieu à délibération du conseil municipal. Les garanties font l'objet de conventions qui définissent les modalités de l'engagement de la collectivité.

Les bénéficiaires sont les suivants :



En 2019, le Conseil Municipal de MEGEVE a émis un avis favorable au recours à l'emprunt par le CCAS de MEGEVE et à la garantie par la commune dudit emprunt pour le financement de la soulte à Demi-Quartier correspondant au rachat par le CCAS DE MEGEVE de la différence entre les deux patrimoines.

III. Budget EAU

A. Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Atténuations de charges	145 802,47 €	Charges à caractère général	243 917,00 €
Ventes produits fabriqués, prestations	1 207 675,49 €	Charges de personnel	318 391,28 €
Produits issus de la fiscalité	- €	Atténuations de produits	180 543,00 €
Subvention d'exploitation	- €	Autres charges de gestion courante	926,57 €
Autres produits de gestion courante	65 937,75 €		
Total des recettes de gestion courante	1 419 415,71 €	Total des dépenses de gestion courante	743 777,85 €
Produits financiers	- €	Charges financières	107 898,01 €
Produits exceptionnels	4 187,95 €	Charges exceptionnelles	5 230,70 €
Reprises provisions semi-budgétaires	924,04 €	Dotations provisions et dépréciations	2 789,89 €
		Dépenses imprévues	- €
TOTAL des recettes réelles	1 424 527,70 €	TOTAL des dépenses	859 696,45 €
Opérations ordre transfert entre sections	26 898,71 €	Virement à la section d'investissement	- €
Opération ordre intérieur de la section	- €	Opération ordre transfert entre sections	322 848,58 €
		Opération ordre intérieur de la section	- €
TOTAL des recettes d'ordre	26 898,71 €	TOTAL des dépenses d'ordre	322 848,58 €
TOTAL	1 451 426,41 €	TOTAL	1 182 545,03 €

B. Vue d'ensemble de la section d'investissement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Subventions d'investissement	- €	Immobilisations incorporelles	61 655,50 €
Emprunts et dettes assimilées	- €	Immobilisations corporelles	257 638,20 €
Immobilisations incorporelles	- €	Immobilisations reçues en affectation	- €
Immobilisations corporelles	- €	Immobilisations en cours	- €
Immobilisations reçues en affectation	- €	Total des opérations d'équipement (APCP)	38 608,98 €
Immobilisations en cours	- €		
Total des recettes d'équipements	- €	Total des dépenses d'équipement	357 902,68 €
Dotations, fonds divers et réserves	- €	Dotations, fonds divers et réserves	- €
Réserves	288 552,65 €	Subventions d'investissement	- €
Dépôts et cautionnement reçus	- €	Emprunts et dettes assimilées	258 260,08 €
Compte de liaison : affectation BA	- €	Compte de liaison : affectation BA	- €
Participation et créances rattachées	- €	Participation et créances rattachées	- €
Autres immobilisations financières	- €	Autres immobilisations financières	- €
		Dépenses imprévues	
Total des recettes financières	288 552,65 €	Total des dépenses financières	258 260,08 €
TOTAL des recettes réelles	288 552,65 €	TOTAL des dépenses réelles	616 162,76 €
Virement de la section de fonctionnement		Opération ordre transfert entre sections	26 898,71 €
Opérations ordre transfert entre sections	322 848,58 €	Opérations patrimoniales	
Opérations patrimoniales			
TOTAL des recettes d'ordre	322 848,58 €	TOTAL des dépenses d'ordre	26 898,71 €
TOTAL	611 401,23 €	TOTAL	643 061,47 €

C. Eléments de compréhension

Les recettes de fonctionnement sont en augmentation par rapport à 2018 (+3,97%). Les charges de fonctionnement ont été maîtrisées (-1,03%). La masse salariale est en hausse (22,45%) entre 2018 et 2019. Pour

rappel, la masse salariale au CA2018 avait connu une baisse importante mais ponctuelle résultant du non remplacement d'un agent en congés sans solde et d'un autre en congé parental. En outre, le service a embauché un apprenti et un doublon a été mis en place sur un poste pendant 2 mois pour remplacement d'un agent qui part en retraite. Une légère hausse est attendue sur les charges à caractère général en raison de l'achat d'eau pour les besoins de l'alimentation de la population suite à une alerte de potabilité.

Les investissements 2019 ont été réalisés à hauteur de 357 902,68 €. Les crédits de report en dépenses, à inscrire en 2020, s'établissent à 270 283,13 €.

Les projets d'investissement menés en 2019 correspondent notamment, aux travaux route E de Rothschild et route du Coin, les opérations de détection et de réfection de réseaux, les travaux de protection de la ressource et des acquisitions de matériels.

IV. Budget Assainissement

A. Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Atténuations de charges	- €	Charges à caractère général	1 172 594,86 €
Ventes produits fabriqués, prestations	1 908 141,97 €	Charges de personnel	142 563,23 €
Produits issus de la fiscalité	- €	Atténuations de produits	99 860,00 €
Subvention d'exploitation	- €	Autres charges de gestion courante	1 852,68 €
Autres produits de gestion courante	- €		
Total des recettes de gestion courante	1 908 141,97 €	Total des dépenses de gestion courante	1 416 870,77 €
Produits financiers	- €	Charges financières	6 049,29 €
Produits exceptionnels	5 889,62 €	Charges exceptionnelles	11 585,84 €
Reprises provisions semi-budgétaires	1 852,00 €	Dotations provisions et dépréciations	2 217,61 €
		Dépenses imprévues	- €
TOTAL des recettes réelles	1 915 883,59 €	TOTAL des dépenses	1 436 723,51 €
Opérations ordre transfert entre sections	12 333,53 €	Virement à la section d'investissement	- €
Opération ordre intérieur de la section	- €	Opération ordre transfert entre sections	358 217,47 €
		Opération ordre intérieur de la section	- €
TOTAL des recettes d'ordre	12 333,53 €	TOTAL des dépenses d'ordre	358 217,47 €
TOTAL	1 928 217,12 €	TOTAL	1 794 940,98 €

B. Vue d'ensemble de la section d'investissement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Subventions d'investissement	- €	Immobilisations incorporelles	50 705,51 €
Emprunts et dettes assimilées	- €	Immobilisations corporelles	215 878,03 €
Immobilisations incorporelles	- €	Immobilisations reçues en affectation	- €
Immobilisations corporelles	- €	Immobilisations en cours	- €
Immobilisations reçues en affectation	- €	Total des opérations d'équipement (APCP)	62 660,75 €
Immobilisations en cours	- €		
Total des recettes d'équipements	- €	Total des dépenses d'équipement	329 244,29 €
Dotations, fonds divers et réserves	- €	Dotations, fonds divers et réserves	- €
Réserves	27 252,44 €	Subventions d'investissement	- €
Dépôts et cautionnement reçus	- €	Emprunts et dettes assimilées	15 500,00 €
Compte de liaison : affectation BA	- €	Compte de liaison : affectation BA	- €
Participation et créances rattachées	- €	Participation et créances rattachées	- €
Autres immobilisations financières	- €	Autres immobilisations financières	- €
		Dépenses imprévues	
Total des recettes financières	27 252,44 €	Total des dépenses financières	15 500,00 €
TOTAL des recettes réelles	27 252,44 €	TOTAL des dépenses réelles	344 744,29 €
Virement de la section de fonctionnement		Opération ordre transfert entre sections	12 333,53 €
Opérations ordre transfert entre sections	358 217,47 €	Opérations patrimoniales	
Opérations patrimoniales			
TOTAL des recettes d'ordre	358 217,47 €	TOTAL des dépenses d'ordre	12 333,53 €
TOTAL	385 469,91 €	TOTAL	357 077,82 €

C. Eléments de compréhension

Les recettes de fonctionnement sont en légère baisse par rapport à 2018 (-1,01%). Les charges de fonctionnement ont été maîtrisées (+3,52%). La masse salariale est en légère baisse (-4,38%) entre 2018 et 2019. La masse salariale est ici constituée d'une refacturation du budget eau vers le budget assainissement.

Les investissements 2019 ont été réalisés à hauteur de 329 244,29 €. Les crédits de report en dépenses, à inscrire en 2020, s'établissent à 344 612,37 €.

Les projets d'investissement menés en 2019 correspondent, notamment, aux travaux route E de Rothschild et route du Coin, les opérations de détection et de réfection de réseaux, le solde des travaux de rénovation du poste de relevage de la Rive et des acquisitions de matériels.

V. Budget Parcs de stationnement

A. Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Atténuations de charges	- €	Charges à caractère général	847 162,19 €
Ventes produits fabriqués, prestations	1 692 475,60 €	Charges de personnel	255 840,87 €
Produits issus de la fiscalité	- €	Atténuations de produits	- €
Subvention d'exploitation	200 000,00 €	Autres charges de gestion courante	6 119,29 €
Autres produits de gestion courante	43 781,97 €		
Total des recettes de gestion courante	1 936 257,57 €	Total des dépenses de gestion courante	1 109 122,35 €
Produits financiers	- €	Charges financières	215 959,04 €
Produits exceptionnels	8 603,97 €	Charges exceptionnelles	2 510,46 €
Reprise sur provisions et dépréciations	- €	Dotations provisions et dépréciations	- €
		Dépenses Imprévues	- €
TOTAL des recettes réelles	1 944 861,54 €	TOTAL des dépenses	1 327 591,85 €
Opérations ordre transfert entre sections	80 131,28 €	Virement à la section d'investissement	- €
Opération ordre Intérieur de la section	- €	Opération ordre transfert entre sections	606 028,06 €
		Opération ordre intérieur de la section	- €
TOTAL des recettes d'ordre	80 131,28 €	TOTAL des dépenses d'ordre	606 028,06 €
TOTAL	2 024 992,82 €	TOTAL	1 933 619,91 €

B. Vue d'ensemble de la section d'investissement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Subventions d'investissement	150 779,58 €	Immobilisations incorporelles	- €
Emprunts et dettes assimilées	- €	Immobilisations corporelles	72 063,80 €
Immobilisations incorporelles	- €	Immobilisations reçues en affectation	- €
Immobilisations corporelles	- €	Immobilisations en cours	- €
Immobilisations reçues en affectation	- €		
Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipements	150 779,58 €	Total des dépenses d'équipement	72 063,80 €
Dotations, fonds divers et réserves	- €	Dotations, fonds divers et réserves	- €
Réserves	- €	Subventions d'investissement	- €
Dépôts et cautionnement reçus	- €	Emprunts et dettes assimilées	464 228,46 €
Compte de liaison : affectation BA	- €	Compte de liaison: affectation BA	- €
Participation et créances rattachées	- €	Participation et créances rattachées	- €
Autres immobilisations financières	- €	Autres immobilisations financières	- €
		Dépenses Imprévues	
Total des recettes financières	- €	Total des dépenses financières	464 228,46 €
TOTAL des recettes réelles	150 779,58 €	TOTAL des dépenses réelles	536 292,26 €
Virement de la section de fonctionnement		Opération ordre transfert entre sections	80 131,28 €
Opérations ordre transfert entre sections	606 028,06 €	Opérations patrimoniales	- €
Opérations patrimoniales			
TOTAL des recettes d'ordre	606 028,06 €	TOTAL des dépenses d'ordre	80 131,28 €
TOTAL	756 807,64 €	TOTAL	616 423,54 €

C. Eléments de compréhension

Les recettes de fonctionnement sont en augmentation par rapport à 2018 (+1,33%). La subvention d'équilibre versée par le budget principal à ce budget annexe est en augmentation par rapport à 2018.

Les charges de fonctionnement ont été maîtrisées (-1,22%). La masse salariale est en hausse (+6,43%) entre 2018 et 2019, en raison de l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires pouvant être payées aux agents par mois et par un renforcement de l'équipe nécessaire à son fonctionnement.

Les investissements 2019 ont été réalisés à hauteur de 72 063,80 €. Les crédits de report en dépenses, à inscrire en 2020, s'établissent à 107 129,18 €.

Les projets d'investissement menés en 2019 correspondent, notamment, aux projets de rapatriement du système informatique des parkings sur le système informatique communal, afin d'améliorer sa sécurisation, sa maintenance et son suivi, à la maîtrise d'œuvre pour les travaux de reprise d'étanchéité et embellissement parking du village et au remplacement de divers équipements : supports cycles, bornes de parkings, éclairage LED.

VI. Budget Palais

A. Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Atténuations de charges	4 956,42 €	Charges à caractère général	2 640 697,73 €
Ventes produits fabriqués, prestations	2 509 616,70 €	Charges de personnel	3 265 284,57 €
Produits issus de la fiscalité	- €	Atténuations de produits	- €
Subvention d'exploitation	5 228 025,79 €	Autres charges de gestion courante	1,39 €
Autres produits de gestion courante	64 981,30 €		
Total des recettes de gestion courante	7 807 580,21 €	Total des dépenses de gestion courante	5 905 983,69 €
Produits financiers	- €	Charges financières	853 260,55 €
Produits exceptionnels	433,27 €	Charges exceptionnelles	2 380,50 €
Reprises provisions semi-budgétaires	- €	Dotations provisions et dépréciations	
		Dépenses imprévues	- €
TOTAL des recettes réelles	7 808 013,48 €	TOTAL des dépenses	6 761 624,74 €
Opérations ordre transfert entre sections	81 710,93 €	Virement à la section d'investissement	- €
Opération ordre intérieur de la section	- €	Opération ordre transfert entre sections	1 468 260,29 €
		Opération ordre intérieur de la section	- €
TOTAL des recettes d'ordre	81 710,93 €	TOTAL des dépenses d'ordre	1 468 260,29 €
TOTAL	7 889 724,41 €	TOTAL	8 229 885,03 €

B. Vue d'ensemble de la section d'investissement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Subventions d'investissement	534 205,00 €	Immobilisations incorporelles	54 878,84 €
Emprunts et dettes assimilées	- €	Immobilisations corporelles	780 368,91 €
Immobilisations incorporelles	- €	Immobilisations reçues en affectation	- €
Immobilisations corporelles	- €	Immobilisations en cours	5 750,00 €
Immobilisations reçues en affectation	- €		
Immobilisations en cours	- €		
Total des recettes d'équipements	534 205,00 €	Total des dépenses d'équipement	840 997,75 €
Dotations, fonds divers et réserves	58 514,00 €	Dotations, fonds divers et réserves	- €
Réserves	243 807,19 €	Subventions d'investissement	- €
Dépôts et cautionnement reçus		Emprunts et dettes assimilées	1 185 515,98 €
Compte de liaison : affectation BA	- €	Compte de liaison: affectation BA	- €
Participation et créances rattachées	- €	Participation et créances rattachées	- €
Autres immobilisations financières	- €	Autres immobilisations financières	- €
		Dépenses imprévues	
Total des recettes financières	302 321,19 €	Total des dépenses financières	1 185 515,98 €
TOTAL des recettes réelles	836 526,19 €	TOTAL des dépenses réelles	2 026 513,73 €
Virement de la section de fonctionnement		Opération ordre transfert entre sections	81 710,93 €
Opérations ordre transfert entre sections	1 468 260,29 €	Opérations patrimoniales	- €
Opérations patrimoniales	- €		
TOTAL des recettes d'ordre	1 468 260,29 €	TOTAL des dépenses d'ordre	81 710,93 €
TOTAL	2 304 786,48 €	TOTAL	2 108 224,66 €

C. Eléments de compréhension

Les recettes réelles de fonctionnement sont en baisse par rapport à 2018 en raison de la baisse de la subvention d'exploitation versée par le budget principal au budget annexe. Toutefois, il est à noter une augmentation des ressources d'exploitation (+3,56%) qui correspondent aux recettes dégagées par l'activité.

Les charges à caractère générale ont été maîtrisées (+0,98%). La masse salariale est en hausse (+5,58%) entre 2019 et 2020. Cette augmentation résulte du transfert de la masse salariale des agents de la médiathèque et des agents du service Hygiène et Propreté au budget annexe au 1^{er} avril. Depuis 2019, le budget annexe prend également en charge les dépenses liées au chômage.

Les investissements 2019 ont été réalisés à hauteur de 840 997,75 €. Les restes à réaliser, à inscrire en 2020, s'établissent à 528 244,66 €.

Les projets d'investissement menés en 2019 correspondent aux opérations suivantes :

- Remise en route de la turbine.
- Audit technique et énergétique du Palais. Cet audit réalisé par la SPL OSER (actuellement en cours) a pour objectif de déterminer les travaux d'économie d'énergie pouvant être réalisés pour diminuer la consommation de fluides du bâtiment et optimiser sa gestion. Les travaux sont chiffrés, les économies d'énergie sont estimées et l'amortissement des investissements est également indiqué permettant d'avoir un panel clair de solutions. La SPL OSER doit également travailler avec l'assistant à maîtrise d'ouvrage de la commune (D2X) sur des scénarii de restructuration de l'existant/économie d'énergie qui permettront à la collectivité de se positionner sereinement sur la suite du projet de rénovation.
- Réfection des rideaux et moquettes de la salle des congrès.
- Création et aménagement de la salle d'exposition à la place de l'espace dédié aux enfants de la médiathèque.
- Etude pour la création d'un tennis couvert : en cours.
- Aménagements d'une garderie pour enfants : espace Kids
- Travaux et aménagements au niveau du secteur aquatique : aménagements des bureaux pour le service HYPRO et les techniciens
- Travaux et aménagements de la patinoire : achat d'une surfaceuse pour la patinoire intérieure et remplacements de pièces pour remise en route au printemps (cause panne)

VII. Budget COMM/EVEN

A. Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Atténuations de charges	1 675,72 €	Charges à caractère général	3 608 406,91 €
Ventes produits fabriqués, prestations	1 197 112,12 €	Charges de personnel	1 587 598,45 €
Produits issus de la fiscalité		Atténuations de produits	- €
Subvention d'exploitation	3 241 356,88 €	Autres charges de gestion courante	1,14 €
Autres produits de gestion courante	609 651,71 €		
Total des recettes de gestion courante	5 049 796,43 €	Total des dépenses de gestion courante	5 196 006,50 €
Produits financiers	- €	Charges financières	- €
Produits exceptionnels	95 391,21 €	Charges exceptionnelles	2 245,20 €
Reprises provisions semi-budgétaires	- €	Dotations provisions et dépréciations	- €
		Dépenses imprévues	- €
TOTAL des recettes réelles	5 145 187,64 €	TOTAL des dépenses	5 198 251,70 €
Opérations ordre transfert entre sections	- €	Virement à la section d'investissement	- €
Opération ordre intérieur de la section	- €	Opération ordre transfert entre sections	46 782,43 €
		Opération ordre intérieur de la section	- €
TOTAL des recettes d'ordre	- €	TOTAL des dépenses d'ordre	46 782,43 €
TOTAL	5 145 187,64 €	TOTAL	5 245 034,13 €

B. Vue d'ensemble de la section d'investissement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Subventions d'investissement	- €	Immobilisations incorporelles	- €
Emprunts et dettes assimilées	- €	Immobilisations corporelles	180 341,32 €
Immobilisations incorporelles	- €	Immobilisations reçues en affectation	- €
Immobilisations corporelles	- €	Immobilisations en cours	- €
Immobilisations reçues en affectation	- €		
Immobilisations en cours	- €		
Total des recettes d'équipements	- €	Total des dépenses d'équipement	180 341,32 €
Dotations, fonds divers et réserves	- €	Dotations, fonds divers et réserves	- €
Réserves		Subventions d'investissement	- €
Dépôts et cautionnement reçus	- €	Emprunts et dettes assimilées	- €
Compte de liaison : affectation BA	- €	Compte de liaison: affectation BA	- €
Participation et créances rattachées	- €	Participation et créances rattachées	- €
Autres immobilisations financières	- €	Autres immobilisations financières	- €
		Dépenses imprévues	
Total des recettes financières	- €	Total des dépenses financières	- €
TOTAL des recettes réelles	- €	TOTAL des dépenses réelles	180 341,32 €
Virement de la section d'exploitation	- €	Opération ordre transfert entre sections	- €
Opérations ordre transfert entre sections	46 782,43 €	Opérations patrimoniales	- €
Opérations patrimoniales	- €		
TOTAL des recettes d'ordre	46 782,43 €	TOTAL des dépenses d'ordre	- €
TOTAL	46 782,43 €	TOTAL	180 341,32 €

C. Eléments de compréhension

Les recettes de fonctionnement sont en baisse par rapport à 2018 (-15,82%) impactées par le départ de plusieurs agents au sein des services et à la baisse des demandes de séminaires. La subvention d'équilibre versée par le budget principal à ce budget annexe est en hausse et s'établit à 3 241 356,88 € par rapport à 2018.

Les charges de fonctionnement sont en hausse (+21,10%). Elle résulte des projets nouveaux portés par la nouvelle direction de l'Office du Tourisme, notamment, la réalisation d'études de marque et de positionnement, ainsi que l'organisation d'importants événements, tels que le Jazz et Toquicimes. La masse salariale a été intégrée complètement en 2018. Aussi, à titre de comparaison avec cette année, les charges de personnel sont en baisse consécutivement aux départs d'agents évoqués plus avant.

Les investissements 2019 ont été réalisés à hauteur de 180K€. Les crédits de report en dépenses, à inscrire en 2020, s'établissent à 1 268 €. Les projets d'investissement menés en 2019 correspondent, à l'achat de chaises numérotées pour les diverses manifestations organisées, telle que le Jazz, ainsi qu'à des achats de matériel et équipements nécessaires aux manifestations, au fonctionnement des services ou des équipements (matériels informatiques).